



Pour une démocratie vivante dans tous les territoires

État, Élus locaux, Conseils de développement : Ensemble allons plus loin

APPEL DE SETE – OCTOBRE 2018

Instance de démocratie participative dans les intercommunalités de plus de 20 000 habitants, pays et pôles territoriaux, le Conseil de développement a vu ses modalités d'organisation, ses missions, sa composition inscrites dans le Code Général des Collectivités territoriales, confirmant l'intérêt de la puissance publique pour cet outil de démocratie locale.

Depuis près de 20 ans, de nombreux Conseils de développement ont été créés partout en France, dans des territoires ruraux et urbains, apportant ainsi une nouvelle dimension à l'élaboration et à l'exercice de l'action publique. Pourtant ils sont encore mal connus et reconnus et dans de nombreux cas, les travaux des Conseils sont insuffisamment pris en considération. Malgré l'obligation légale, de nombreuses communautés et pôles d'équilibre territoriaux n'ont pas encore créé de Conseil de développement.

Les Conseils de développement au cœur du renouvellement des pratiques démocratiques

Les avancées actuelles conduites par des **Collectivités territoriales** en matière d'ouverture participative et démocratique sont indéniables et répondent à une attente réelle des citoyens.

Les **Conseils de développement** jouent un rôle complémentaire à ces initiatives pour rendre la démocratie plus vivante :

- ils apportent **une valeur ajoutée à l'élaboration de l'action publique**, en fournissant des contributions construites fondées sur l'expertise d'usage et l'expression des attentes citoyennes
- ils invitent à **sortir des cadres** géographiques ou de compétences qui pèsent sur l'action des intercommunalités. Ils sont à l'écoute des signaux faibles de la société et ils contribuent à **ouvrir de nouvelles portes** pour l'action publique.
- ils travaillent **avec les autres acteurs de démocratie participative**, en tant que lieu de débat apaisé permettant le dialogue entre les élus et tous les acteurs du territoire. Ils contribuent à **l'animation du débat territorial et à la dynamique de mise en réseau des acteurs de la société civile**, pour faire émerger des projets concrets dans les territoires.

Élus locaux, État, et Conseils de développement : ensemble allons plus loin

Pour que les Conseils de développement puissent pleinement participer à revitaliser la démocratie dans tous les territoires, une démarche concertée et collaborative entre tous les acteurs est nécessaire.

La Coordination nationale des Conseils de développement lance un appel :

aux **Responsables politiques locaux**, élus des métropoles, communautés et pôles d'équilibre territoriaux pour qu'ils mettent tout en œuvre pour :

- que tous les territoires disposent d'un Conseil de développement doté des moyens nécessaires pour bien fonctionner
- renforcer le dialogue avec leur Conseil de développement dès le démarrage et tout au long du processus de définition et de réalisation de l'action publique
- faciliter l'ouverture de leur Conseil de développement aux acteurs de la société civile et aux citoyens

aux **Institutions nationales**, gouvernement et parlement, pour qu'ils garantissent à tous les Conseils de développement un cadre juridique stable et fonctionnel :

- en veillant au respect complet de la loi, plus particulièrement en s'assurant de la création de Conseils de développement dans tous les EPCI de plus de 20.000 habitants,
- en proposant un cadre, tant financier qu'humain, qui permettra à tous les Conseils de développement de fonctionner correctement.

La Coordination nationale, pour sa part, poursuit son travail avec les **Conseils de développement**. Elle continuera à faciliter les échanges d'expériences et les réflexions partagées, pour qu'ils :

- continuent à initier, nourrir et renforcer le débat démocratique territorial,
- approfondissent le dialogue avec les élus dans le respect de la responsabilité du politique.

La Coordination nationale des Conseils de développement se rapprochera de l'ensemble des acteurs destinataires de cet appel pour construire avec eux un programme d'actions concret. Elle dressera un bilan des avancées à l'occasion des prochaines Rencontres nationales.

Sète, le 11 Octobre 2018

Le Conseil d'Administration de la Coordination Nationale
des Conseils de développement